

# La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

## ABONNEMENTS :

	Un An	Six Mois
Tunisie, Constantine et Tripolitaine...	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.....	12 »	7 »
Etranger.....	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Rédacteur en chef : Em. LACROIX

RÉDACTION et ADMINISTRATION :

MARSEILLE.— 3, Rue Chevalier-Roze, 3.— MARSEILLE

TUNIS.— 2, Rue d'Italie et Hannon.— TUNIS.

## INSERTIONS :

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En écho, 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1 fr. 50 la lig. Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0 fr. 80 la lig. — Annonces diverses en 4me page, 0 fr. 40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

Les annonces sont reçues à Marseille, chez M. ALLARD, 4, rue du Beausset et dans toutes les grandes agences : à Tunis, Paris, et Marseille, aux bureaux du journal.

LA PETITE TUNISIE paraîtra en France tant que le décret antirépublicain sur la Presse sera maintenu en Tunisie.

## Le Prochain Chambardement

Marseille, 2 Septembre.

### Le Prochain CHAMBARDEMENT

Allons-nous enfin assister au fameux chambardement toujours promis, toujours attendu et toujours renvoyé aux calendes grecques, d'où dépendent l'avenir, le salut et le bonheur de la Tunisie !

Il est un fait certain, indéniable, c'est que depuis des années la colonie se plaint amèrement de l'incapacité notablement reconnue de plusieurs hauts fonctionnaires du protectorat qu'elle a accusés d'être les génies malfaisants de la Tunisie.

Déjà M. Ducroquet, atteint par l'inevitable limite d'âge, a dû demander la liquidation de sa pension de retraite et s'est retiré à Bou M'Rada où il surveille la construction de l'hospice qu'il fait édifier avec le produit de dons divers ; il a été remplacé par M. Dubourdiou qui, chef d'administration, semble métamorphosé à tel point qu'on se demande si on ne nous a pas changé l'ancien sous directeur des finances, c'est bon signe.

M. Roy, dont les idées étaient souvent contrecarrées par son adjoint, va bientôt être débarrassé de cet encombrant personnage qui avait sur la liberté individuelle des sujets tunisiens des idées par trop élastiques... M. Padoux va nous quitter, bon débarras.

M. Berge a déjà quitté la place de directeur des services judiciaires de l'Ouzara, prochainement, il faut l'espérer, M. Guyot, son successeur, s'empressera de réformer ces tribunaux indigènes dont l'inventeur n'a pas réclamé de brevet, en ne perdant pas de vue qu'il existe un protectorat français en Tunisie d'où la nécessité de faire présider les dits tribunaux par un magistrat français.

Le service des travaux publics était réellement le seul qui jouissait des sympathies unanimes, malgré quelques légères réclamations d'entrepreneurs français se plaignant sans raison plausible de s'efforts dont paraissent jouir certains de leurs collègues naturalisés. Ce n'est pas les quelques ennuis passagers que nous ont valu ce service qui feront changer notre opinion sur lui ; nous savons rendre à César ce qui appartient à César et justice aux laborieux efforts des Travaux publics, dont le directeur général, M. Pavillier va prochainement nous quitter pour venir occuper à Marseille le haut poste d'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

M. Hugon a été fort malmené, non sans raison, par la presse indépendante, au sujet de son incapacité... ce fonctionnaire n'ayant pas été préparé pour diriger le genre spécial d'inquisition auquel il se livre et qui déchaîna, un temps, une campagne de presse, oubliée aujourd'hui, par les suppôts de la résidence, devenus les amis les plus chers de M. Hugon qui, lui aussi, ne se souvient plus des injures et des diatribes cinglantes sur son ignorance des choses de l'agriculture et ses folles budgets.

Passons maintenant à M le baron

génie de M Pichon comme on le désigne dans l'entourage résidentiel. Entre nous, les mauvais génies c'est là et ailleurs qu'il faut les chercher.

Il est un fait certain, que par les temps qui courent, avec un ministère républicain qui pourchasse les moines, M. d'Anthouard jure fort, car personne n'a oublié qu'il présida l'an dernier, la distribution des prix de ces frères maristes que l'on vient d'inviter de transporter ailleurs leur... commerce.

Si M. d'Anthouard n'avait fait que présider la distribution des prix, passe encore, mais c'est qu'il prononça à cette occasion un discours que nous n'aurons pas la cruauté de lui remettre sous les yeux.

Il faut dire, pour sa défense, qu'il était délégué par M. Pichon, qu'un empêchement avait contraint à lui confier cette mission agréable à son cœur, sans quoi ce fut le ministre de France lui-même qui eût porté aux quatre coins de la Tunisie et vanté les bienfaits de l'instruction religieuse des frères maristes.

Mais depuis, M. le baron a donné un aperçu de ses sentiments franchement républicains ; avec ceux de son chef, il y a de quoi en faire une bonne pâtée pour les chats. Aussi doivent-ils compléter la liste du prochain chambardement.

Espérons qu'ils y figureront en bonne place.

Em. LACROIX.

M. Drumont a beaucoup de bon sens, et nous ne pouvons oublier le concours précieux que son journal nous prêle lors de l'inqualifiable attentat, dont nous fûmes l'objet, sous le proconsulat du triste Millet, qui nous fit incarcérer préventivement pour un délit de presse que nous n'avions pas commis.

Néanmoins, qu'il nous permette de lui dire que M. Delcassé n'assassine pas l'influence française en Orient, parce qu'il fait appliquer à la Tunisie les lois de la Métropole à l'égard de deux ou trois congrégations dissoutes en France.

Si nous réclamons le même traitement qu'en France au point de vue de la liberté de la presse, de réunions ou d'associations, nous devons nous incliner devant les lois de la Métropole et les subir avec toutes leurs conséquences. Il ne peut en être différemment.

### L'EXPÉDITION LEBAUDY

Une lettre de M. J. Lebaudy à M. Jean Bayol, sénateur, collaborateur du Journal des Colonies. — Les projets de M. Lebaudy.

Le Journal des Colonies ayant publié dans son numéro du 8 juillet un article très documenté de son éminent collaborateur, M. le sénateur Jean Bayol, relatif au voyage de M. J. Lebaudy à la côte occidentale d'Afrique, celui-ci lui a envoyé de Las Palmas, la lettre suivante, qui intéressera nos lecteurs, et tous ceux qui passionnent les entreprises coloniales.

Cette lettre très simple, et, surtout très calme et très digne, indique que son auteur ne poursuit pas son projet à la légère. N'oublions pas que cette partie de la côte d'Afrique, visitée et occupée par M. Lebaudy, échappe absolument au contrôle de Sa Majesté chrétienne, qui a fort à faire pour affirmer son autorité dans les environs de sa capitale. On a le droit de réserver son opinion sur les résultats d'une expédition dont on ignore, en France, et les détails et les résultats. Avant de blâmer un de nos compatriotes qui veut essayer de prouver que le génie colonisateur de notre race n'est pas

disparu à jamais, que l'initiative privée peut s'ajouter aux missions officielles, et que le soleil redoutable de l'Afrique luit au même titre pour tous les cœurs courageux, il serait bon d'avoir les preuves que M. J. Lebaudy a démerité en s'engageant à ses risques et périls dans l'exploration intéressante qu'il a entreprise.

La lettre que publie le Journal des Colonies lèvera un coin du voile, que l'impudence ou le besoin de renseignements, même erronés, ont tissé autour du voyage du yacht *Frasquita*.



M. Jacques Lebaudy

Voici cette lettre :

Las Palmas (Yacht *Frasqueta*) 20 août 1903.

M. Jean Bayol, sénateur des Bouches-du-Rhône collaborateur au Journal des Colonies.

« Monsieur le sénateur,

« Je vous suis très reconnaissant de l'article fort aimable que vous avez bien voulu me consacrer dans le Journal des Colonies.

« Je vous en remercie d'autant plus qu'une campagne de diffamation est organisée contre moi dans la presse française.

« Je pense qu'il vous sera agréable d'avoir mon avis sur la côte que je viens d'explorer.

« Quoique le pays soit peu ou point habité, il ne présente nullement le caractère d'une région désolée. J'y ai rencontré de l'eau et une certaine végétation. C'est un pays d'élevage, notamment pour les chameaux. A l'intérieur on rencontre des cultures de céréales. J'ai l'intention d'établir un port sur la côte qui sera la tête de ligne d'une route vers Taoudéni et Tombouctou.

« Tous ces projets pourront peut-être intéresser l'industrie marseillaise.

« Je serais très heureux de vous en entretenir à mon retour en France.

« Veuillez agréer, Monsieur le sénateur, l'assurance de mes sentiments très distingués. »

J. LEBAUDY.

Après l'Express de Marseille c'est le Peuple qui proteste à son tour contre le maintien de l'odieuse décret qui régit la presse française en Tunisie.

Le Peuple s'associe à l'Express pour demander au gouvernement de M. Combes qu'il fasse disparaître au plus tôt cette entrave à la liberté d'écrire, indigne du régime républicain.

Nous remercions ces deux vaillants confrères du concours qu'ils nous prêtent, nous n'en attendions pas moins de leur républicanisme comme nous comptons sur celui de nos autres confrères qui nous ont promis leur appui.

Des démarches vont être tentées auprès des députés des Bouches-du-Rhône pour que l'un deux porte la question à la tribune de la Chambre dès la rentrée d'octobre, en même temps que viendra l'interpellation Denys Cochin sur l'application de la loi en Tunisie aux congrégations enseignantes dissoutes en France.

### LE SIONISME

Le Congrès sioniste vient de finir. Il est intéressant d'en dégager les résultats.

Le premier qui s'impose à l'attention est l'extension considérable du mouvement sioniste ; le chiffre de ses adhérents est monté de 120.000 à 320.000.

Ensuite, il y a lieu de constater que le rêve des sionistes prend corps. Jusqu'à

présent la question de la colonisation juive était portée sur le terrain théorique et quelque peu vague de la discussion des congrès. Aujourd'hui, sa portée se précise.

On sait que le gouvernement anglais a mis à la disposition de l'émigration juive autonome un territoire de l'Afrique Orientale qui, sous une administration juive, serait soumis à la puissance anglaise. Ce serait en réalité une concession de terrain sous réserve de contrôle.

Il s'agissait d'abord de la péninsule du Sinaï, qui rentre dans le domaine administratif du gouvernement égyptien ; mais ce premier projet a été reconnu irréalisable à cause des difficultés d'irrigation. Celle-ci aurait nécessité la construction d'une digue de quinze milles le long du Ouadi El-Arisch, ou bien une prise d'eau du Nil, au-dessus du Caire, avec tout un système de pompes et de canalisation. Le gouvernement du khédivé n'a pu donner son adhésion à ce projet qui aurait compromis la prospérité agricole de l'Égypte.

Les dernières propositions de l'Angleterre ont été accueillies avec enthousiasme au Congrès ; il n'en est pas de même à Londres, où elles soulèvent de vives protestations à l'heure actuelle.

En attendant cette solution, le fonds national qui est déjà important, pourra être employé, pour les trois quarts, à l'achat de terrains en Palestine.

Nous n'avons pas à prendre parti dans la polémique qui vient de s'engager entre le président de la Chambre d'Agriculture de Tunis et le journal *La Médecine Française* au sujet de l'exposition d'hygiène qui doit se tenir prochainement à Tunis ; nous n'avons qu'à marquer les coups.... et nous pourrions dire qu'ils sont donnés de main de maître par la *Médecine Française*.

Les organisateurs de l'exposition d'hygiène montrent qu'ils ne veulent pas passer pour de petits garçons que l'on conduit au doigt et à l'œil comme de vulgaires tunisiens humbles et soumis aux ordres du maître. Attaqués, ils se défendent, et c'est une décharge d'artillerie qu'ils commencent à faire pleuvoir.... de quoi réduire en miettes leur adversaire. Celui-ci ne peut manquer d'appeler à l'aide son ami Pichon pour le sortir du pétrin où il s'est maladroitement fourré, comme toujours, seulement reste à savoir si celui-ci voudra intervenir dans ce différend né de la présence, au sein du Comité de patronage, d'un homme qu'il tient à ménager à défaut d'amitié pour lui. On sait que M. Pichon, en Tunisie, ne recherche des amitiés que dans le parti réactionnaire.

### LA GAFFE NOUVELLE

Le journal plein d'admiration pour toutes les administrations tunisiennes, vient d'envoyer sur la tête du colonel Dolot, un de ces pavés dont celui-ci, certainement, gardera longtemps le cuisant souvenir, puisqu'il fut un des plus chauds partisans du camp retranché de Bizerte, à propos du retrait des troupes de Sfax, Sousse, Zaghouan, Radès, Sidi-bou-Saïd et autres villes de garnison et leur envoi à Bizerte où seront concentrées toutes les forces vives de la Tunisie.

Aujourd'hui que tous ceux qui ont collaboré au plan déplorable que nous connaissons, ou l'avaient mis en application ont quitté le sol tunisien, et qu'il n'y a plus d'amours-propres à ménager, dit ce journal, il est encore temps de faire machine en arrière et de ne plus aller avant dans cette route dangereuse où l'on s'est engagé... »

On ne peut pas d'une façon plus ai-

mable fichier un magistral coup de pied au derrière de ses amis.

Mais pourquoi, diable, le journal en question, qui a oublié que le colonel Dolot fut l'un des plus ardents collaborateurs, sinon le plus ardent, du plan déplorable, a-t-il attendu si longtemps pour pousser son cri d'alarme ?

Pourquoi n'a-t-il pas fait chorus avec nous, l'an dernier, après le voyage du ministre de la marine qui, d'un mot, qui fut bien vite colporté, qualifia les hommes et l'œuvre entreprise ?

Nous nous garderons fort de le reproduire pour ne pas blesser les oreilles chastes de nos lecteurs.

Pourquoi ? mais... tout simplement pour ménager les hommes en fonctions, selon sa peu louable habitude !

Nos clameurs n'eurent aucun écho à Tunis, mais le ministre avait été si édifié, qu'il fit arrêter sur-le-champ tous les projets, ne pouvant arrêter les chantiers, ce qu'il eût désiré faire.

M. Pelletan avait de suite vu le défaut de la cuirasse et les sommes énormes qu'il faudrait encore engloutir pour faire du lac de Bizerte un énorme camp retranché, quelque chose comme Paris, alors qu'il aurait été si simple de construire par ailleurs l'arsenal de Sidi-Abdallah.

Mais qu'on le nie ou non, qu'on l'accepte ou le démente, il est maintenant connu, avéré et prouvé qu'il y avait des intérêts sous roche à favoriser — nous ne disons pas cela pour le colonel Dolot, Dieu nous en garde et c'est pourquoi Sidi-Abdallah fut créé.

Il n'y a plus aujourd'hui à revenir sur le fait accompli. Des millions ont été dépensés. Il faut savoir en tirer le meilleur parti possible sans toutefois en engloutir force d'autres, et point n'est besoin pour cela de construire de nouveaux forts, un seul suffit avec le réarmement des batteries de Radès et Sidi-bou-Saïd et le maintien actuel des troupes dans diverses places de la Régence et notamment à Tunis qui, plus que Bizerte, doit protéger le point faible de Sidi-Abdallah-Bizerte.

Nous ne voulons pas nous étendre davantage sur ce sujet, laissant à des spécialistes plus autorisés, le soin de trancher au mieux des intérêts de la défense et de ceux de la France la question si passionnante de Bizerte...

UN RENSEIGNÉ.

### NOS ÉCHOS

M. Paul Bonnard, le vaillant propagandiste du Transsaharien, ne ménage ni son temps, ni son argent pour faire aboutir son projet.

Il multiplie les conférences. On le voit aujourd'hui à Paris, demain au Havre, partout recueillant des applaudissements chaleureux.

Malheureusement tous ces efforts ne nous semblent pas devoir être couronnés de succès, le gouvernement central n'ayant pas le temps, pour le moment de s'occuper de la question, et M. Pichon encore moins, très occupé qu'il est de soigner des poules qu'il a rapportées de Chine, et incertain qu'il est de retourner en Tunisie.

Avec la nouvelle loi sur les associations, la sûreté générale de Paris s'est occupée de prendre des mesures très sé-



ces signées : « Frère Samuel, pharmacien » ; 4° pour vendre des boissons sophistiquées et frelatées !...

« Ah ! que Ferry ne recommence pas les expulsions demain, car après ces exemples infects donnés par les cambrionniers monastiques, c'est moi qui irais opérer le crochetage préconisé par Samuel !

« Ne cessez pas de narrer cet exploit à tout le monde. Ecrivez-le dans les journaux et que Samuel le... entende tous les jours son exploit digne de Cartouche et Mandrin chanté par les visiteurs qu'il exploite comme un véritable pickpocket. Il faut qu'il reçoive les louanges de tout le monde, pour qu'il apprenne à vivre.

« Intenter une action civile en dommages-intérêts, non je ne le ferai pas. Je préfère garder le beau rôle, et leur prouver que je ne suis ni moine ni juif, ni Normand de Domfront.

« Abbé F... »  
Laissons sans commentaires la lettre qu'on vient de lire. L'abbé F... est mieux qualifié que nous pour connaître et apprécier les Trappistes.

Gaston CAGNIARD.

## Une Croisière Commerciale

Un groupe important de négociants français vient de décider de faire une « croisière de reconnaissances commerciales », dans le but de créer de nouveaux débouchés aux produits français.

Nos industriels et nos commerçants, qui auraient grand intérêt à aller, comme leurs concurrents allemands, s'enquérir *de visu* des goûts et des besoins des pays étrangers, s'en trouvent souvent empêchés : d'abord, parce que les astreignantes occupations qui incombent chez nous à la plupart des patrons leur interdisent les longues absences ; ensuite, parce qu'il leur semble peu profitable d'aller engager des négociations avec des importateurs exotiques sur la solvabilité desquels ils n'entrevoient pas la possibilité d'être à tout moment, renseignés.

Le comité a pensé à aplanir ces obstacles en faisant de l'exploration commerciale une œuvre en quelque sorte collective. Un grand navire transocéanique, le paquebot yacht *Ile-de-France*, exclusivement affecté par les Transports Maritimes aux croisières de la *Revue générale des Sciences*, portera les passages à destination et leur servira d'hôtel dans tous les ports. En chaque ville, les touristes trouveront, pour les guider des négociants-commissionnaires, choisis par les chambres de commerce françaises, et, sans pertes de temps, seront conduits dans les docks et les magasins des meilleures maisons d'importation, feront connaissance avec les chefs de ces maisons, se rendront compte sur place, de la nature, du débit possible et du prix des marchandises recherchées par la clientèle indigène, apprendront, enfin, le système général des affaires. En même temps, ils seront mis en relation avec les banques et principaux établissements de crédit.

C'est dans ces conditions qu'aura lieu la prochaine « croisière de reconnaissance commerciale », qui, le 18 octobre, partira de Marseille pour la Grèce et le Levant. La croisière visitera successivement Constantinople, Brousse, Mételin, Smyrne, Salonique, le Pirée et Athènes. En ces grands centres d'affaires, elle recevra l'aide précieuse des chambres de commerce françaises, du Comptoir national d'Escompte de Paris, de la Banque Impériale Ottomane, des agences du Crédit Lyonnais à Constantinople et à Smyrne, et de la Banque de Crédit industriel de Grèce à Athènes.

Partout reçus avec cordialité, bénéficiant, en chaque escale, des dispositions prises en leur faveur par une administration prévoyante, les industriels et commerçants qui prendront part à cette croisière sont assurés d'en tirer un profit immédiat. Le 17 novembre, ils rentreront à Marseille, après avoir vu, en 31 jours, l'une des contrées les plus pittoresques et actuellement les plus intéressantes de l'Europe et du monde islamique. L.

On nous écrit de Tunis :

« Nous constatons que tous vos confrères ont annoncé aussi le départ prochain de M. Mottu, directeur du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie à Tunis.

Nous ne pouvons que féliciter le Conseil d'Administration de cette société d'avoir pris cette décision qui était attendue d'ailleurs avec impatience par le monde des affaires sérieuses. »

Nous ne voulons ajouter aucun commentaire, tout le monde connaissant le rôle joué par M. Mottu, depuis que nous avons l'heur de l'avoir parmi nous.

## VICHY

La série grecque à Vichy.

Décidément, dit le *Supplément*, le Cercle International de Vichy vogue de scandale à scandale ! Nous avons conté l'épisode de ce philosophe solitaire qui, ayant voulu monter un coup, fut bien vite découvert par l'œil expérimenté du tenancier qui s'empressa de l'expédier au Tribunal de Gusset dont les juges sont les assidus visiteurs de l'International.

Il paraît, dit-on, que le susdit athénien qui a été salé à Gusset mangera le morceau à Riom où il fait appel.

En attendant, on vient de pincer deux membres de ce fameux Cercle International au moment où ils passaient à la table de jeu des faux jetons. Bien vite, le tenancier les a fait coffrer, car il a un œil d' lynx pour « piger les coups montés » contre la caisse de la maison.

Mais pourquoi est-il aveugle pour les coups montés par les croupiers contre les pontes ou les banquiers ?

Pourquoi a-t-il fait étouffer, il y a un an la fameuse histoire des cartes dédorées ? Pourquoi ? Pourquoi ? ? ? ? ?

Et dire que c'est une honorable maison de banque de Paris qui couvre ces agissements louches, ces tripotages interlopes !

## A FRESNES

La question du régime. — Le tiers et le quart. — Un travail peu lucratif.

Frédéric Humbert est-il condamné ou prévenu ? Ou, plus précisément sa demande de pourvoi lui permet-elle de réclamer, à Fresnes, la faveur du régime de la pistole ?

Tout d'abord, les Humbert, tant qu'ils n'étaient qu'en état de prévention, ont eu une situation spéciale, puisque, au lieu d'être à la Santé, ils étaient détenus à la Conciergerie.

Quelle a été l'influence du verdict ? Il y a matière à discussion. En tous cas, et pour éclairer la religion des pronostiqueurs, disons que tout prévenu appartient au ministère de la justice. On le confie au directeur de la Santé, qui le rend s'il est mis en liberté et qui le garde, cette fois tout à fait, s'il est condamné.

Condamné, il appartient au ministère de l'intérieur et est placé dans les prisons ou maisons d'arrêt. Alors seulement il endosse l'uniforme de la maison, pantalon et veste de bure, sabots et calotte... avec capuchon, quand la peine est subie sous le régime cellulaire.

Précisons également ce détail, au sujet du temps déjà acquis aux frères Romain et Emile Daurignac.

En prévention, c'est le tiers et non le quart de la peine qui est remis.

En tout cas, comme il est probable que les deux intéressés profiteront de la libération conditionnelle, la distinction du quart ou du tiers ne porte que sur une peine totalement effectuée.

Pour profiter de la libération conditionnelle, il faut avoir subi totalement la moitié de la peine. On ne peut, d'ail-

leurs, solliciter du bureau des grâces, au ministère de l'intérieur, qu'à l'époque où la moitié de cette peine est complètement purgée.

La remise du tiers ou du quart n'a donc aucun effet pour eux.

Enfin, quant au produit de leur travail, comme ils n'ont jamais été condamnés antérieurement, ils jouiront du régime des deux cinquièmes, c'est-à-dire deux cinquièmes du produit de leur travail pour eux, un cinquième en cantine et un cinquième à leur sortie en pécule.

Si les créanciers ne comptent que là-dessus !...

## Quelques Coquilles

cueillies dans les annonces et réclames des journaux

« Achat très cher de vieux RENTIERS, même usés. » Je suppose qu'on n'a pas voulu se payer la tête des vieux rentiers, mais que ces offres ont été faites au sujet de vieux dentiers.

« A vendre 550 francs beau et bon CAVEAU, ayant très peu servi. » Il est évident que cette annonce n'est pas aussi macabre qu'elle en a l'air, et qu'il s'agit simplement d'un piano Gaveau.

« Hôtel LUXURIEUX, centre de Paris. Véritable occasion. Bénéfice net par an : 45.000. A céder pour 60.000. » M. Bérenger, cela est certain, ne tolérerait pas que l'on offre ainsi, à la quatrième page d'un journal, un *Hôtel luxurieux* ! On a l'habitude de voiler davantage ce genre de commerce... Mais, même en rétablissant *luxueux*, qui sait si la première épithète ne serait pas plus exacte ?...

« Dame VENDUE, à tout prix, boutique sur le devant, bien agencée. » N'insistons pas, et rétablissons immédiatement le mot vendrait au lieu de vendue !

« Si vous voulez être ROULÉES, faites-vous habiller chez les sœurs Culot ! » La franchise étant très rare dans ces sortes d'annonces, il est probable que *roulées* s'est glissé à la place de *moulées*.

« Eau des Carnes. Se défier des contrefaçons. » Sans commentaires !..

Pour copie conforme : Jules de NANCOURT.

## Chronique Locale

Marseillaise et Tunisienne

On a cherché midi à quatorze heures pour trouver le remède à l'accaparement des légumes par une bande d'exploiteurs qui a mis en coupe réglée la population de Tunis.

La Chambre d'Agriculture a même nommé une commission composée des membres les plus compétents de cette assemblée pour étudier la question et rédiger un rapport.

Il suffirait, à notre avis, d'isoler le commissaire-priseur dans un cercle vicieux, pardon, dans un cercle assez grand pour permettre à tout le monde de participer aux enchères, ce qui est absolument impossible aujourd'hui, et de faire afficher à la porte de tous les revendeurs du marché une mercuriale très apparente avec les prix de chaque marchandise vendue à la criée.

Le nombre des revendeurs étant assez restreint, ce travail pourrait être fait par un employé des commissaires-priseurs à la fin de la vente.

Un concours sera ouvert au mois de janvier 1904 pour le surnumérariat dans l'administration des contributions directes. Les jeunes gens qui auraient l'intention de s'y présenter trouveront

auprès du directeur des contributions directes de leur département tous les renseignements relatifs aux conditions du concours et aux pièces à fournir à l'appui de leur demande d'admission. Pour être admis à concourir, les candidats ne devront pas être âgés de moins de 18 ans, ou de plus de 24 au 1<sup>er</sup> janvier 1904. La limite d'âge est étendue toutefois jusqu'à l'âge de 27 ans pour les jeunes gens qui ont accompli plus d'une année de service militaire dans l'armée active.

BIZERTE — Les torpilleurs *Orage* et *Doudart-Delagrée* ont quitté dimanche la baie de Ponty, le 1<sup>er</sup> se rendant à Toulon, son nouveau port d'attache ; en cours de route à 70 milles, (cent cinquante kilomètres) de Bizerte, on a procédé à un lâcher de pigeons-voyageurs ; il était 4 heures du soir. Malgré la tempête les pigeons sont arrivés à Bizerte à 5 heures 1/2.

NOUVELLE A LA MAIN

Chez la pipelette.  
— Oh ! ma bonne Madame Ducordon, j'en ai les sangs tout tournés ; je viens de voir quelque chose de terrible.  
— Quoi donc ?  
— Un fiacre coupé en deux par un omnibus.  
— Et les gens qui étaient dedans ?  
— Il n'y avait personne.  
— Ah ! tant mieux pour eux !

Mouvement des ports de Marseille du 1<sup>er</sup> septembre. — Sont arrivés : La *Ville-de-Sousse*, de Tunis avec 14 passagers et 1.038 tonnes de céréales ; la *Ville-de-Nemours*, d'Oran et Arzew avec 100 tonnes de marchandises diverses, 150 bœufs et 3.500 moutons : le *Tafna*, de la côte tunisienne et Tunis.

## HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au *Coaltar saponiné Le Beuf* pour assainir la bouche, en tuer les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède, en outre, l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Se défier des contrefaçons  
Dépôt : Pharmacie NEE

## Bruits. - Bourdonnements. - Surdité

Guérison assurée par le microphone électrique invisible. Prix : 25 fr la paire.  
Envoi contre mandat poste à M. J. PINGUET, ingénieur-électricien, breveté (Vichy-Allier).

## RADES-PLAGE

Plage délicieuse La plus rapprochée de Tunis. — Café-Restaurant. — Bains.

### Prix Modérés

Un tramway correspond à tous les trains. — Tunis-Rades-Plage, aller et retour, tramway compris, 0 fr. 80.  
Les dimanches, grand bal de famille sur la terrasse du Casino.

## Maladies des Yeux

La consultation privée du Docteur Cuénod a lieu maintenant, dans le nouveau cabinet de consultations particulières de sa clinique (1, rue Zarkoun), les lundi, mercredi et vendredi, de 8 h. à 11 h. du matin.

CABANON à vendre à Saint-Germain, 3 pièces, cuisine véranda, avec 1000 mètres de terrain complanté d'arbres fruitiers vigne.  
S'adresser au bureau du Journal.

## HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbiocides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar saponiné Le Beuf*, son admission dans les hôpitaux de la Ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.  
Le flacon 2 fr. ; les 6 flacons 10 fr., dans toutes les pharmacies.

Se défier des contrefaçons  
Dépôt : Pharmacie NEE.

## La "Petite Tunisie" est en vente :

A Marseille, dans tous les kiosques et librairies, ainsi qu'aux bibliothèques de la gare Saint-Charles.

A Paris, chez M. Gauthier, 10 boulevard des Capucines et à la gare de Lyon et dans tous les kiosques des boulevards des Capucines, Montmartre et des Italiens.

A Vichy, chez M. Giroux-Berne, Bouille et Ajust, dépositaires de journaux, ainsi qu'à la bibliothèque de la gare.

A Lyon, Aix-les-Bains, Toulon, Nice, Monte-Carlo, Monaco et Cannes, aux bibliothèques de ces gares.

A Brides-les-Bains, chez M. Ducloux, libraire, parc de l'établissement.

A Genève, à l'Agence générale de journaux, 7, boulevard du Théâtre.

A Uriage, chez M. Xavier Dravet, libraire.

Au Mont-Dore, chez M. Acharme, librairie Moderne, en face de l'établissement.

A Luchon, chez M. Dourtan, libraire, allée des Bains, 24.

A La Bourboule, chez Mme Paul Cytere, libraire.

## AGENCE ROMY

4, rue d'Alger — TUNIS

## TRANSIT & COMMISSION

Embarquement et Débarquement

## TRANSPORTS & DÉMÉNAGEMENTS

Avances sur marchandises

## Monts - de - Piété Tunisiens

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881

BUREAUX : 12, Rue de Hollande

## MANUFACTURE D'AVIRONS

### Louis Durbec

Joseph DURBEC

Successeur

Rue des Martégaies, 37 (quartier St-Jean) MARSEILLE

Manches pour gaffes. — Foines. — Harpons et Pelles. — Pelles pour boulangers. — Barres de toutes dimensions. — Barres de cabestans Amspects. — Mâts de Pavillons. — Spatules. — Ecouvillons. — Escopes à main. — Escopes à manche.

## A LOUER

présentement, ensemble ou séparément, les locaux précédemment occupés par la Compagnie Algérienne.  
S'adresser à M. Grego, propriétaire, rue Hanou, 2.

## OMEGA

Montre de précision Or, Argent, Acier, Nickel

Paris 1889

Hors concours. Membre du Jury Genève 1896

Médaille d'Or

Bruxelles 1897

Grand Prix

Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux arabes. Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'orfèvrerie "Boulenger".

D. LADISLAS, horloger-bijoutier

TUNIS. — 14, Avenue de France. — TUNIS

Marseille. — Imprimerie spéciale de la Petite Tunisie, 1,3,5, Rue Chevalier-Roze

## MAISON PAONESSA, ARTIFICIER

22, Avenue de la Marine. — TUNIS

### FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES

Entreprise générale de fêtes publiques et privées

Vente et location d'illuminations et de décorations

Drapeaux et tentures de toutes nationalités

Ballons, Lanternes Vénitiennes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.

Prix défiant toute concurrence

## ENTREPOT GENERAL

de Matériaux de Construction

G. Guerriera et Saucaz

Portland, du Villard et du Sappay de Grenoble.

Bureaux et Entrepôts : 24, rue de Portugal.

## MAISON DESPÉROUX

FONDÉE EN 1888

El-Afrane (banlieue de Tunis), carrière du Djebel-Carrouba

### FOURS A FEU CONTINU

Chaux hydraulique, Chaux en pierre

PLATRE

« Pierre à bâtir et pierre de taille »

Briqueterie de premier ordre

Briques plates et creuses. Pavés et dalles

Pour les commandes s'adresser : 12, Avenue de Carthage, et à son usine, à El-Afrane, banlieue de Tunis.

## TERRAIN

Appartenant à M. DJLANI MARCHAND

Situé à Saint-Germain-les-Bains entre la Gare et le terrain de M. PIAUJARD

### A Vendre

avec facilité de paiement. Situation splendide pour villégiature

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Amédée Querci, 6, rue de Subé. — TUNIS.

## GRAND CAFÉ BELLEVUE

M. C. FERRANDIER, de Marseille, propriétaire

Avenue de la Marine, 57, — TUNIS

Établissement de Premier Ordre éclairé à l'Electricité

Consommations de premier Choix ; Liqueurs de Marque

Salon réservé pour Réunions

BILLARD

## PARFUMS RÉGENCE

Spécialité d'eau de fleurs d'orange.

Muraour et Longuesserre, Parfumeurs-Distillateurs

A. NABEUL (Tunisie)

Demandez dans tous les grands magasins E BOUQUET DES BEYS

Pour la toilette et le mouchoir

Exigez de vos Fournisseurs en faisant vos achats les

# TIMBRES GRATUITS DE COMMERCE

vous donnant droit à de MAGNIFIQUES PRIMES

ENTRÉE LIBRE  
16, Rue d'Espagne  
ANCIENNEMENT 5, RUE D'ITALIE, TUNIS

**Société Tunisienne d'Approvisionnement**  
22, Rue d'Italie. — TUNIS  
Prix Fixes marqués en Chiffres connus.

Expédition franco d'emballage et de port, à partir de 50 fr. sur tout le réseau du Bône-Guelma. Conditions spéciales pour MM. les Officiers, Fonctionnaires et Employés d'Administrations.

Nota. — Le 2 de chaque mois, la Société désigne une des journées du mois précédent, pour laquelle les achats faits dans son magasin sont remboursés EN ESPÈCES contre remise des bulletins de caisse correspondants.

**Maison Modèle**  
Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis  
Succursale à Bizerte

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE  
POUR HOMMES ET ENFANTS  
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES  
Coupeurs des Premières Maisons de Paris  
Chemiserie - Bonneterie

DEPOT DES USINES **TORRILHON et Cie** DEPOT DES USINES  
de CLERMONT-FERRAND

Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.  
Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indéformables.  
Le Touriste pour bicyclette (breveté s. g. d. g. increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique).  
S'adresser MAISON MODÈLE, 72, avenue de la Marine. — TUNIS

**COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION**  
Siège social, 7, rue de la République, Marseille  
Agence de Tunis

Services réguliers entre le Languedoc, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et Malte

Transport des passagers et des marchandises

Le vapeur français *Ville-de-Nemours*, cap. Tulli, partira de Marseille tous les samedis pour Tunis direct, et repartira pour Marseille direct tous les mardis à midi.

Prix des passagers : 1<sup>re</sup> classe, 50 fr. ; 3<sup>me</sup> 25 fr. ; pont, 11 fr.

Un emplacement spécial est réservé pour le transport des bestiaux.

Pour fret, passages et renseignements, s'adresser à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Salikhia, Tunis.

**Eaux Minérales Naturelles Froides D'AIN-GARCI**  
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique

**SOURCE RÉGENCE | SOURCE PASTEUR**  
Très peu gazeuse Gazeuse

Dépôts à Tunis :  
Chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales

Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris, Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

**TUNIS-HOTEL**  
12, rue d'Italie, 12  
Em. GIRAUD, propriétaire

GRAND RESTAURANT  
de 1<sup>er</sup> ORDRE  
Service à la carte et à prix fixe  
Salons pour Familles

Spécialité de Conserve de Gibiers et de Fruits

Médaille Or et Argent

**AGENCE DANA**  
9, Rue Es-Sadikhia, 9. — TUNIS

Camionnage  
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels et vice-versa  
par colis ordinaire 0,50  
par petits colis 0,25

Expéditions par grande et petite vitesse  
Embarquements-Débarquements  
Opérations de Douane

**Compagnie de Navigation Mixte**  
Cie TOUACHE. — Paquebots-poste Français. — Agence de Tunis

Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, la Tripolitaine et le Maroc.  
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

ARRIVÉE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.

- A MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 du matin.
- DE PALERME, tous les jeudis à 7 h. du matin.
- DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 15 m.
- DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Medhia, Monastir, Sousse) tous les samedis à 9 h. 30, soir.
- A MARSEILLE, tous les samedis, à 5 h. du matin.

DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis à 2 h. soir.

- DE TUNIS POUR PALERME, tous les mardis, à midi.
- DE PALERME POUR TUNIS, tous les mercredis, à midi.
- DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIENNE et TRIPOLI, tous les mercredis, à 1 h. soir.
- DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis à midi.
- DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Medhia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 7 h. du soir.
- DE MARSEILLE POUR BIZERTE, TUNIS et PALERME, tous les samedis, à 8 h. du soir.

La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.  
L'Agent principal, J.-B. PÉDELUPÉ.

**Grand Bar de l'Univers**  
Avenue de la Marine  
Licari, propriétaire;  
Stéphanini, gérant.

Etablissement complètement remis à neuf.

CONSOUMATIONS de 1<sup>er</sup> CHOIX  
LIQUEURS DE MARQUE

**Institut Dentaire**  
Pierre LESCOT  
Chirurgien-Dentiste

Place de la Résidence,  
Entrée : 1, Rue de Rome

Demandez dans les Établissements  
**l'Absinthe BERGER**  
la plus répandue et la meilleure entre toutes.

Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION FRÈRES, 15, rue de Besançon, Tunis.

**VIN, EAU-DE-VIE**  
DU DOMAINE DE POTINVILLE  
**F. BERNET**  
23, rue d'Italie, 23. — TUNIS

Liqueurs de Marque.  
Livraison à Domicile

**GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE ANGLAISE ET VIENNOISE**  
TUNIS. — 42, Rue d'Italie et Boulevard de Paris, 8. — TUNIS  
**MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie**

Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois, pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc. Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café

**Pâtisserie de Premier Ordre**

Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals. Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie SAINT-LOUIS de Marseille.

**ON PORTE A DOMICILE**  
Succursale à SOUSSE. (Angle des rues du Marché et Villadon). Succursale à SOUSSE

**LE MONDE**  
Cie Française d'Assurances  
sur la Vie et contre l'Incendie  
SIÈGE SOCIAL :  
Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris  
(Sous le Contrôle de l'Etat)

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de sur-vie. — Nuptialités, etc.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le CREDIT FONCIER DE FRANCE. — S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Compagnie à Tunis, Passage de Paris, 5, par l'Avenue de Paris.

Agences Régionales : M. Lalou HACCOUN, à Bizerte ; CHEZ DANLOS à Sousse ; César BONAVITA à Sfax ; Léon HANOUN à Souk-el-Arba ; F. SROUSI à Nabeul ; Is. SAADA à Gabès.

**F. Cangialosi**  
Entrepreneur de Travaux d'Asphalte  
RUE DE GRÈCE (TUNIS)

TRAVAUX  
pour Terrasses, Trottoirs, Chaussées,  
Coursives et remises

Système Breveté s. g. d. g.  
Récompense à l'Exposition Universelle de Paris 1900

**SUPPRESSION DES POMPES**  
et des Puits ouverts

Les Docteurs conseillent pour avoir toujours de l'eau saine, de les remplacer par le

**Dessus de Puits de sécurité**  
qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement. Système breveté, hors concours dans diverses Expositions, se plaçant sans frais et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.

Prix : 150 fr. ; paiement après satisfaction.

Envoi franco du catalogue. S'adresser à MM. L. JONET et Cie. à Raïmes (Nord).

Fournisseurs de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres grandes Compagnies, ainsi que d'un grand nombre de Communes.

**NOMBREUSES RÉFÉRENCES**  
fonctionnant à 100 mètres de profondeur

Une fillette de dix ans tire l'eau sans fatigue à toutes les profondeurs

VILLE DE PARIS, EXPOSITION 1900  
Membre du Jury, Hors Concours  
On demande DES REPRÉSENTANTS

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS**  
Société anonyme au capital de 1500 millions de fr. entièrement versés

Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS

Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, letres de crédit pour voyage, etc.

**DÉPÔTS À VUE ET À ÉCHÉANCES FIXES**  
A vue, 2 0/0 — jusqu'à 18 mois 2 0/0 — de 18 mois à 2 ans 2 1/2 0/0 — au delà de 2 ans 3 0/0

**LOCATION DE COFFRES-FORTS**

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le risque du vol et d'incendie.

Location de compartiments à partir de CINQ Francs par mois

**CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE D'ALGÉRIE**  
Société anonyme. Capital : 30 millions

Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikhia  
Agences à Sousse et Bizerte

Opérations de Banque. — Escompte. — Recouvrements. — Ordres de Bourse. — Avances sur Titres et sur Marchandises. — Gardes de Titres. — Paiement des Coupons. — Paiements Télégraphiques. — Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. — Location de Coffres forts. — Change de monnaies étrangères. — Dépôts de fonds à échéance fixe, 1 an, 3 0/0 — 2 à 3 ans, 3 1/2 0/0 — 4 ans, 4 0/0.

Dépôts à Vue : 2 0/0.

**Outillage Agricole et Industriel**  
BENEDITE ET DIDI  
28, rue Es-Sadikhia (près la gare Française)

CHARRUES DE TOUTS MODELES & DE TOUTES DIMENSIONS  
DECHAUMEUSES, HERSES, ROULEAUX  
et tout le nécessaire pour la campagne des labours

ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE TUNIS

Tous nos articles sont nouveaux et adoptés aux exigences culturelles de la Tunisie

Demandez le Catalogue Automne 1902

**Domaine de Potinville**  
P. POTIN, propriétaire

**CHAUX HYDRAULIQUE**  
et Ciments

VENTE AU DÉTAIL : Avenue de Carthage

Ancienne Maison **AYMARD et THOMAS**  
**Société des Ateliers de Constructions Métalliques**  
J. BERTRAND et Cie  
TUNIS. — Avenue de Carthage. — TUNIS

Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples  
Installation d'usine  
Norias, Pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture indigène  
Captage, élévation et distribution d'eau  
Appareils de sondage  
Installations électriques : éclairage et transport de force  
Fers, Fontes et Métaux

**Fournitures pour Usines et Exploitations Agricoles**  
Fonderie de fer et de bronze  
Pièces de rechange de machines livrées en vingt-quatre heures

**A LA VILLE DE SFAX**  
11 bis, rue d'Allemagne. — TUNIS

**Huile d'Olive pure extra supérieure**  
**LIMBERI NICULI**

de la Maison CARMELO AVVOCATO et Fils de SFAX  
Marque A A et C.

Huile d'olive ex. se.... fr. 1 40	d'	fine..... 1 00
d' super..... 1 20	d'	demi-fine... 1 00
	d'	ordinaire... 0 90

Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges  
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix toujours en magasin  
Expédition de colis-postaux pour la France et l'Etranger

**GRANDE BOULANGERIE-CONFISERIE-PATISSERIE**  
**A LA LUNE**  
**MAISON FRANÇAISE**

PAINS VIENNOIS, CROISSANTS, BRIOCHES  
Spécialité de pièces montées, croquettes-nougats. — Gâteaux sur commande pour mariages, baptêmes, etc. Confiserie fine

TUNIS — 20, Rue d'Italie, 20 — TUNIS

**BANQUE DE TUNISIE**  
Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs  
SIÈGE SOCIAL A TUNIS

— Opérations de la Société —  
Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et au terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédits sur tous pays.

SOUSCRIPTIONS. — EMISSIONS.

**Aux Armes de Saint-Etienne**  
23, Rue Al-Djazira — TUNIS  
**Veuve G. BOURY**

Armes de chasse et de tir — Articles de chasse — Bicyclettes des premiers fabricants français

**APPAREILS DE PESAGE DE TOUTS SYSTÈMES**  
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances  
DÉPÔT DE POUDES DE MINES ET DE CHASSE

**COMPAGNIE ALGÉRIENNE**  
SOCIÉTÉ ANONYME. CAPITAL 25.000 000 DE FRANCS ENTièrement VERSÉS  
Succursale de Tunis, Avenue de France

Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France, l'Etranger, l'Algérie et la Tunisie.

Emission de Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays.

Ordres de Bourse — Encaissement de tous coupons.

Dépôts à vue et à échéance fixe.

Bons de caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant de 3 à 4 0/0.

Munis de coupons semestriels (net des impôts actuels.)

Avances sur Titres et sur Marchandises. — Ouvertures de Crédits hypothécaires. — Location de Coffres-forts et de compartiments au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année.

En Acier Galvanisé,  
**"L'ERMOTOR"**  
à Réglage Automatique

Agent Général : P. LECLERC  
11, Rue Es Sadikhia. — TUNIS

Société Française  
**DES CHAUX ET CEMENTS**  
Du Bou-Kournine (Hamman-Lif)  
A. Bellino et Cie  
**VENTE AU DÉTAIL**  
TUNIS — 14, rue de Grèce — TUNIS

**Bois de Chauffage**  
Charbon de Bois, Houille et Briquettes  
A. MILITTE  
Magasins : Rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon. — TUNIS

**AU PETIT GAMBRINUS**  
BIZERTE

**Grande Bière Maxéville**

M. CLÉMENT, Propriétaire  
angle rues Russie et Gibraltar

**Glaces et Sorbets**  
Le gérant : E. LACROIX.